

Proposition de la JOC pour l'emploi, la formation professionnelle et le développement des filières

**La Grande Conférence
Sociale pour l'emploi : du 20
au 21 juin 2013**



La Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), première association nationale des jeunes des milieux populaires, porte la parole des jeunes proches du monde du travail (précaires, apprentis, stagiaires, jeunes en formation...) et des jeunes des quartiers populaires. Par le passé, l'action de la JOC a permis la création des premiers centres d'orientation professionnelle et de placement, des foyers de jeunes travailleurs, des comités de chômeurs et de nombreuses autres avancées pour l'emploi des jeunes. Au travers d'enquêtes réalisées auprès de plusieurs milliers de jeunes et par sa présence sur tout le territoire notamment dans les Zones Urbaines Sensibles (ZUS), la JOC a donc une expertise sur ce public.

La JOC mène chaque année des enquêtes sur ce public cible : emploi, loisirs culture, liberté de choix etc... Cela conduit à des actions locales qui portent leurs fruits, CIO, les premiers centres d'aide à la recherche d'emploi, les missions locales, les maisons des saisonniers...

Par cette présence sur le territoire et par son action, la JOC souhaite apporter son expertise et la parole des jeunes aux acteurs de la grande conférence sociale des 20 et 21 juin 2013.

Constats

Les obstacles à la construction du projet professionnel

2 jeunes sur 3 interrogés déclarent avoir rencontré des obstacles dans la construction de leur avenir professionnel. Parmi ceux qui n'en rencontrent pas, une majorité de jeunes issus des milieux aisés (30% d'enfants de patrons et 28% d'enfants de cadres)

Les difficultés qui ressortent principalement sont le manque d'informations (31%), le manque d'accompagnement (22%), les problèmes financiers (19%) et les résultats scolaires (18%).

Pour les jeunes qui ont été aidés par un conseiller pôle emploi/mission locale, 1 jeune sur 3 rencontre encore un manque d'accompagnement.

1 jeune sur 5 rencontre des problèmes financiers. Ce rapport augmente pour les jeunes qui ont des parents ouvriers. La formation initiale devrait être gratuite pour tous et les problèmes financiers ne devraient pas intervenir dans la construction d'un avenir professionnel.

L'insuffisance des résultats scolaires ne représente que 18%. Mais ce sont 18% de trop. Le système scolaire devrait donner les moyens à tous les jeunes, peu importe leur milieu d'origine, de construire et d'atteindre ses objectifs. Aujourd'hui, certains jeunes issus de milieux aisés n'ont pas de bons résultats. Mais leurs parents ont les moyens de leur payer des cours particuliers pour qu'ils progressent. Il se pose alors la question de l'inégalité des chances.

Impossibilité de se projeter dans l'avenir :

La précarité grandissante et l'incertitude autour du monde du travail font que rare sont les jeunes travailleurs qui arrivent à se fixer des projets à long terme. Ils attendront d'avoir une situation stable pour cela.

Le changement de métier, de formation

Seulement 1 jeune sur 3 considère qu'il est facile de changer de métier ou de formation au cours de leur vie. La difficulté à changer est d'autant plus vraie pour les jeunes qui sont déjà dans le monde du travail : 50% des salariés du secteur public ou privé contre 45% des

demandeurs d'emploi. En revanche, ceux qui ont déjà changé de métier ou de formation au cours de leur vie trouvent que c'est facile. (49 %)

Les jeunes semblent donc être majoritairement dans une réticence, une peur de changer de métier ou de formation. Les difficultés exprimées par les jeunes quant aux changements de métier ou d'orientation viennent étayer notre constat :

- La peur de perdre des années de formation ou d'expérience professionnelle arrive largement en tête (37%). Le contexte actuel de crise touche en priorité les jeunes. Ils représentent une importante part des demandeurs d'emploi (22% en 2012) et sont en première ligne des emplois précaires. Dans ce climat, la peur de l'instabilité prédomine chez les jeunes et changer de métier ou de formation représenterait un risque certain pour la majorité d'entre eux.
- Le manque de passerelles entre les filières (30%).
- Le manque d'offres de formation (28%).
- Le manque de financement pour se former (25%).

Propositions

Rendre obligatoire la diffusion du passeport pour son avenir pro¹

Le web classeur et livret des compétences, qui devraient être obligatoires d'après la loi, ne permettent pas de construire un projet professionnel en lien avec un projet de vie. Quant au passeport pour son avenir pro, il est conçu par les jeunes, pour les jeunes, comme un livret pour toute la vie. C'est un outil personnel qui appartient au jeune. Il sera rempli par le jeune, seul ou en groupe. Le jeune doit pouvoir choisir à qui il le présente et dans quel but. Sans cela, le passeport ne serait pas un moyen de valoriser les compétences des jeunes, de construire son projet pro en lien avec un projet de vie mais simplement un outil de plus pour les juger et les évaluer sans tenir compte de qui ils sont.

Il devra constituer une référence, être utilisé régulièrement et être accompagné par les professionnels de l'accompagnement des jeunes. Ceux-ci doivent être formés à l'outil et à son intérêt et le rendre accessible à tous.

Le passeport, dont le contenu est identique partout en France, sera distribué au collège dès la 4e, au lycée, dans les CFA / CFAS, MFR, ESAT, en enseignement supérieur, en Institut Médico-Educatif, en IM Pro, mais aussi dans les différentes structures : missions locales, Pôle Emploi, Cap Emploi, le réseau information jeunesse, les Centres d'information et d'orientation, les Foyers de Jeunes Travailleurs, IMS... jusque dans les entreprises.

Un service public de l'accompagnement des jeunes

CIO, Mission locale, Service Universitaire d'information et d'orientation, Réseau information jeunesse... Se repérer dans le millefeuille actuel de l'éducation formelle et des dispositions d'alternance et d'insertion professionnelle est un défi pour nombre de jeunes et leurs familles. Face à cela, nous avons avant tout besoin d'un accompagnement humain de qualité.

Nous voulons un service public de proximité regroupant dans un même lieu les services d'orientation, d'insertion et d'information jeunesse. Il est important que ce service soit coordonné et qu'il y ait une communication entre les professionnels. Il suivra chaque jeune et les accompagnera dans toutes les démarches de construction de son projet professionnel en lien avec son projet de vie, son histoire, ses aspirations de façon à le rendre acteur et responsable de son avenir. Ce service devra être doté d'un personnel en nombre suffisant.

Nous voulons un référent, formé à une vraie pédagogie d'accompagnement, de reprise et de suivi, en lien avec la vie des jeunes et des rendez-vous ne dépassant pas une semaine d'attente. L'accompagnement sera basé sur le passeport et sur une interpellation prenant en compte toutes les filières qui existent. Il réalisera deux à trois rencontres annuelles avec le jeune et proposera des rencontres trimestrielles entre jeunes. Ces rencontres seront construites en fonction des besoins du groupe (Rencontres entre jeunes ayant les mêmes projets professionnels, aides aux démarches, témoignages de professionnels,...). Il devra être animé régionalement tout en restant service public d'Etat.

¹ Le Passeport pour son avenir pro a été créé par la JOC en mars 2013.

Créer des passerelles et se préparer à un métier :

Il faut développer et faire connaître les filières professionnelles, principalement pour les niveaux V à II (collège, lycée, bac plus 3) en leur accordant des moyens suffisants ; en améliorant la qualité de l'enseignement technique et général. L'information sur l'existence de ces filières doit aussi être améliorée, notamment par l'intervention d'anciens élèves et de professionnels. Ces filières professionnelles doivent prendre en compte les besoins du bassin d'emploi .

Il faut améliorer les connaissances générales dans les filières professionnelles permettant de donner une meilleure image de cette voie de formation. Cela devra entraîner la création de passerelles entre les formations de la filière générale vers la filière professionnelle et de la filière professionnelle à la filière générale.

Il faut mettre en place des stages dans toutes les filières générales et professionnelles et ce dès la 4e. Ils doivent donner le temps de pratiquer un métier plus que de l'observer. Un statut du stagiaire est à définir et il doit comporter les droits, les devoirs, la fonction du stagiaire. Un dossier de suivi du stage doit être rempli par le tuteur de stage et doit retranscrire les compétences acquises. Les établissements doivent mettre en place une structure pour aider à trouver les stages. La filière générale doit proposer un stage par an pour une meilleure approche du travail. Les programmes scolaires devront intégrer la relecture de ces expériences professionnelles indispensables pour construire et réaliser un projet professionnel en lien avec un projet de vie. Cette relecture doit être accompagnée par un tuteur qualifié

Se former au droit du travail :

Une formation aux bases sur les droits et devoirs du travailleur doit être obligatoire en fin de collège, en CFA et au lycée, études supérieures, tout au long de la vie active pour chaque jeune. Toute formation proposée doit être adaptée aux publics concernés. Cette formation doit également permettre d'apprendre à connaître les services disponibles en termes d'emploi (missions locales, Pôle Emploi...), de formation (CIF, DIF et VAE...), de santé (mutuelles, sécurité sociale) et de démarches administratives.

Cette formation doit être préparée en commission par une équipe de professionnels spécialisés dans ces domaines (Syndicats, partenaires publics, associations....), en lien avec un projet pédagogique d'établissement. Les enseignants qui sont au quotidien au contact des jeunes dans le système scolaire doivent avoir une connaissance des services d'accompagnement pour orienter les jeunes vers le bon service.

Sécuriser les parcours par un droit à la formation :

Créer un droit à l'éducation/formation tout au long de la vie : chaque jeune dispose dès l'entrée dans le système scolaire (arrivée en primaire) d'un capital initial de formation de 20 années, garanti par l'Etat en assurant le financement des formations, la rémunération et les droits sociaux des actifs qui se forment.

Ce capital sera utilisable dans le cadre de la formation initiale et/ou continue. Il pourra être employé ultérieurement, augmenté des droits cumulés lors d'un travail (CIF, DIF) pour suivre une formation, reprendre des études, acquérir des compétences par d'autres voies (service civique, stages d'immersion, coopération,...). Ces différentes expériences devront pouvoir être relues tout au long du parcours de chaque jeune avec les organismes compétents afin qu'ils puissent construire leur projet de vie.

Reconnaître l'engagement des jeunes

Aujourd'hui, les jeunes n'ont pas délaissé l'engagement : jeunes engagés dans les associations d'éducation populaire, dans les associations culturelles et/ou sportives, jeunes élus et représentants mais aussi jeunes qui ne se sentent pas à l'aise dans le système scolaire et qui développent des compétences par ailleurs. Or, l'engagement n'est pas reconnu. Alors que nous fêtons les 10 ans de la VAE, ce dispositif reste très méconnu des jeunes. En outre, c'est un dispositif avec des démarches compliquées et peu accessibles aux jeunes. La loi de 2002 sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) a reconnu pour la première fois l'expérience bénévole comme une composante

d'un parcours, au même titre que l'expérience professionnelle. Cette disposition doit être généralisée dans sa mise en œuvre. Il conviendrait notamment, autour de ce dispositif, de renforcer l'information, simplifier les démarches et développer l'accompagnement personnalisé.

Cette reconnaissance de l'engagement doit aussi s'inscrire dans le cadre de la formation (collégienne, lycéenne, universitaire, en apprentissage...) comme partie intégrante du cursus scolaire et de la formation professionnelle.

Cette double reconnaissance de l'engagement par la VAE et le parcours scolaire et professionnel de chaque jeune ; pourrait également leur permettre d'être fiers de leurs engagements et de les valoriser dans la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un stage (CV, lettre de motivation, entretiens...)

Créer des emplois durables pour les jeunes

L'emploi des jeunes est une nécessité pour l'épanouissement de toute une génération mais aussi pour l'avenir et la cohésion de la société française. Il faut donc faire de l'embauche durable des jeunes un objectif des politiques publiques mais aussi des structures privées. Il en est de la responsabilité sociale et citoyenne de tous. Pour cela plusieurs actions doivent être menées conjointement.

Faire de l'emploi des jeunes un objectif et non un coût par la fiscalité

Il faut mettre en place une fiscalité des entreprises qui favorise les entreprises qui embauche des jeunes en contrat stable et qui sanctionne durement les entreprises qui ne consacrent pas une part substantielle de leurs bénéfices à la création d'emploi.

Mettre en place des critères d'embauche de jeunes à l'attribution des marchés publics

Pour chaque marché public supérieur à un certain montant, le choix du prestataire devra se faire en fonction de son engagement à embaucher durablement et à former des jeunes.

Limitation du recours aux contrats précaires dans les entreprises.

Aujourd'hui, de nombreuses entreprises ont les moyens de proposer à des jeunes un emploi stable. Pour permettre aux jeunes de participer à la vie citoyenne et de construire un projet de vie, il est indispensable de limiter le recours aux contrats précaires au strict nécessaire. Nous proposons de limiter le recours aux contrats précaires à 10% de l'effectif total d'une structure (sauf pour les activités saisonnières). Au-delà les contrats devront être reconvertis en CDI.

Soumettre le recours aux contrats aidés et précaires à un accompagnement

Nous souhaitons que les contrats aidés et précaires soient obligatoirement en lien avec le projet professionnel des jeunes et suivis d'une concertation entre jeune, employeur et organismes publics en vue d'une prolongation de contrat. L'employeur doit mettre son réseau professionnel et personnel au service de l'avenir des jeunes qu'il emploie.

La campagne en images

Des États Généraux Régionaux ! Les 1er et 2 décembre 2012



Le début du mois décembre marque l'organisation **dans toute la France** des états généraux régionaux de l'orientation et de la formation professionnelle. Après la grande consultation nationale et plus de 18 000 réponses, il sera temps avec ces états généraux de rencontrer des acteurs locaux du secteur de l'éducation et de faire des propositions.

Pourquoi des états généraux régionaux ?

Tout simplement parce que c'est au niveau régional que se décident les questions de formation.

En effet, les régions sont chargées de la mise en œuvre des actions de formation professionnelle continue et d'apprentissage, ce qui inclut l'insertion des jeunes en difficulté et les formations en alternance. Elles ont aussi en charge la construction, l'entretien et le fonctionnement des lycées d'enseignement général et des lycées et établissements d'enseignement agricole.

Aux États Généraux Nationaux : le 18 mai 2013, 300 jeunes réunis !

Après les États Généraux Régionaux et la mise en place des actions régionales entre décembre 2012 et mai 2013, les États Généraux Nationaux seront mis en place.

Après avoir agi régionalement, les États Généraux Nationaux sur l'avenir professionnel des jeunes par les jeunes seront là pour agir au niveau national sur les politiques d'orientation et de formation professionnelle.

En effet, bien que les régions aient la responsabilité de mettre en œuvre ces politiques, elles sont dans un premier temps discutées entre l'État et les régions.

Outre la présentation des actions régionales, les États Généraux nationaux de l'avenir professionnel des jeunes sont un lieu de débats, de propositions et d'actions.

En échangeant avec les acteurs nationaux de l'orientation, de la formation professionnelle, des propositions seront faites. Elles seront ensuite votées par les 300 jeunes représentant les régions.

Ces propositions seront ensuite présentées dans un livre vert qui sera publié en juin 2013 !

+ d'infos et inscription : EGN@joc.asso.fr



La JOC c'est quoi ?

La JOC, c'est la Jeunesse Ouvrière Chrétienne : une association de 10 000 garçons et filles de milieu populaire, âgés de 15 à 30 ans. Ensemble, ils discutent, réfléchissent et agissent pour avoir prise sur ce qu'ils vivent et changer ce qui ne va pas autour d'eux et dans la société.

Les initiatives qu'ils mènent touchent à toutes les dimensions de leur vie : boulot, fric, logement, santé, loisirs... Avec 120 fédérations locales, la JOC est la seule association nationale de jeunes de milieu populaire. Elle est gérée et animée par les jeunes eux-mêmes.



Tél. : 01 49 97 00 00
Fax : 01 49 97 00 01
contact@joc.asso.fr
www.joc.asso.fr

Retrouvez la JOC sur Facebook : www.facebook.com/joc.france et sur Twitter : @JOC2France

AvenirS en Chantier

Les jeunes **se bougent** pour l'orientation et la formation professionnelle



Consultation : l'avenir professionnel des jeunes

Enquête de la JOC réalisée auprès de 18 108 jeunes de 15 à 30 ans*

« Les résultats de cette enquête devront permettre à tous les jeunes de construire des propositions concrètes pour améliorer, ensemble, leur avenir professionnel. »

*Résultats sous embargo jusqu'au 26/11/12, minuit.

L'avenir professionnel des jeunes est au cœur du débat politique : emplois d'avenir, contrats de génération, ateliers sur la refondation de l'école... autant de mesures visant à répondre de manière urgente au chômage et à la précarité des jeunes, notamment en matière d'orientation et de formation professionnelle. Mais ces mesures permettent-elles de répondre de manière durable aux besoins des jeunes ? Qu'en pensent les premiers concernés ? La JOC a lancé « AvenirS en Chantier » en septembre 2012, une campagne entièrement consacrée à l'avenir professionnel des jeunes. La première étape cruciale de cette campagne a permis à 18 108 jeunes de 15 à 30 ans de s'exprimer sur l'orientation et la formation professionnelle. Des jeunes interrogés dans leurs lieux de vie par les jocistes et leurs copains : collèges, lycées, Foyers de Jeunes travailleurs, arrêts de bus, Missions Locales...

Les résultats sont marquants. Malgré le nombre d'outils et d'acteurs existants pour aider les jeunes dans la construction de leur avenir professionnel, ils sont respectivement 38% et 31% des jeunes à rencontrer un manque d'information et d'accompagnement dans leur parcours. Lorsque des difficultés ou des incohérences sont pointées par les jeunes à travers cette enquête, elles le sont d'autant plus par les jeunes du milieu ouvrier et les 23-30 ans. Face à ces constats, nous devons agir. Les résultats de cette enquête devront permettre à tous les jeunes de construire des propositions concrètes pour améliorer ensemble leur avenir professionnel.

Sarah Leclerc-Croci
Présidente de la JOC

Contact presse

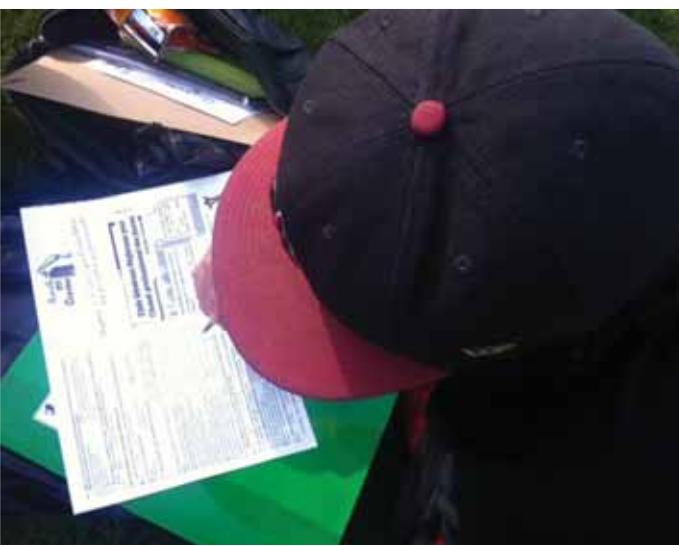
Fabrice CORLET
06 80 13 74 83
01 49 97 00 18
fabrice.corlet@joc.asso.fr

joc www.joc.asso.fr

Comment les jeunes réfléchissent leur projet professionnel ?

Les acteurs professionnels qui aident dans l'orientation

40% des jeunes interrogés ne se sont adressés à aucun acteur institutionnel (COP, conseiller pôle emploi...) pour les aider dans leur orientation ! Les acteurs intervenant dans l'aide à la construction du projet professionnel sont reconnus. Si les conseillers d'orientation sont les plus consultés avec 22,5% des jeunes, ils sont suivis par les professeurs avec 19%. Ces derniers ne sont pourtant pas des professionnels de l'orientation. Le constat est encore plus questionnant pour Pôle Emploi/Missions Locales et les conseillers infos jeunesse qui représentent respectivement 7% et 2% des acteurs qui aident le plus les jeunes interrogés quand les responsables en entreprise apparaissent à 8%.



Les outils plébiscités

2 jeunes sur 3 interrogés ont utilisé des outils (brochures, logiciel d'orientation, livret des compétences, web classeur...) dans la construction de leur projet professionnel. Ils sont plus nombreux à avoir utilisé des outils qu'à s'être adressé à un acteur institutionnel. Si cela révèle l'autonomie et la débrouillardise des jeunes face à leur orientation, il n'en reste pas moins qu'un écran d'ordinateur ou qu'une brochure de l'ONISEP n'interpellera jamais un jeune sur l'incohérence de certains choix. Sans doute ces outils qui se sont développés, ont été créés pour pallier à des besoins d'accompagnement humains plus coûteux.



Une enquête pour une campagne d'actions

La Campagne Nationale d'action « AvenirS en Chantier », lancée par la JOC en septembre 2012 se déroule en trois étapes sur un an :

- Porter la vie et les aspirations des jeunes du milieu ouvrier sur leur avenir professionnel (septembre-octobre)
- Donner aux jeunes du milieu ouvrier les moyens de construire leur avenir professionnel (novembre-février)
- Réaliser nos actions et nos propositions (mars-juin)

La première étape a permis de donner la parole à un maximum de jeunes sur l'orientation et la formation professionnelle à travers une enquête. Entre le 22 septembre et le 28 octobre 2012, les jocistes sont allés dans les :

- Collèges/Lycées/Fac/Entreprises
- Foyers de jeunes travailleurs
- Quartiers

- Arrêts de bus
- Manifestations (fête de la ville, fête des associations etc.)
- Devant les gares.

Parallèlement à cela, des enquêtes ont été envoyées dans les lieux fréquentés par les jeunes du milieu ouvrier : centres sociaux, MJC, FJT, Missions locales, BIJ, CIO...

Au total 18 108 jeunes ont rempli l'enquête de la JOC ! L'INJEP a porté un regard sur ce travail (Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire).



Comment le mettent-ils en œuvre ?

Des contacts avec le monde du travail

Contrairement aux idées reçues, la formation scolaire permet d'avoir des liens avec le monde du travail. 80% des jeunes interrogés affirment avoir eu des contacts avec le monde professionnel. Concernant la forme de ces contacts, les stages arrivent largement en tête (85%). Nous pouvons toutefois nous poser la question de la durée et du contenu du stage. Peut-on considérer que le stage de découverte du monde professionnel de fin de collège est un vrai contact avec le monde professionnel ? L'alternance en revanche représente seulement 8,2% des contacts avec le monde professionnel.



Une méconnaissance des dispositifs de formation continue

44% des jeunes affirment ne pas connaître les dispositifs de formation continue (CIF, DIF, VAE...). Seuls 8% des jeunes interrogés ont eu ou comptent y avoir recours. Parmi les 8%, on trouve 22% de diplômés à partir de Bac+2 contre 11% de diplômés de niveau 4 et 5 (BEP, CAP...) alors que tous les travailleurs doivent pouvoir accéder à la formation pour leur travail mais aussi pour eux, pour le plaisir d'apprendre et de construire des projets dans d'autres domaines professionnels ou non.



Le changement de métier, un risque pour l'avenir

15% des jeunes considèrent qu'il est facile de changer de métier ou de formation au cours de leur vie. Pour expliquer ce constat, la peur de perdre des années de formation ou d'expérience professionnelle arrive largement en tête à 37%. Le contexte actuel de crise touche en priorité les jeunes. Ils représentent une importante part des demandeurs d'emploi (22% en 2012) et sont en première ligne des emplois précaires. Dans ce climat, la peur de l'instabilité prédomine chez les jeunes et changer de métier ou de formation représenterait un risque certain pour la majorité d'entre eux.

- Le manque de passerelles entre les filières (30%).
- Le manque d'offres de formation (28%).
- Le manque de financement pour se former (25%).



450

Les compétences extra-scolaires

46% des jeunes interrogés considèrent que les compétences qu'ils ont développées en dehors de l'école (engagement, loisirs...) ont eu un impact dans la construction de leur projet professionnel.

L'éducation populaire, le milieu associatif (culturel, sportif...) ont donc une place importante dans la vie des jeunes qu'ils rejoignent et doivent avoir les moyens de continuer à agir auprès d'eux.

Focus sur les jeunes du milieu ouvrier

Les jeunes sondés qui ont réfléchi leur avenir professionnel sans idée précise sont peu nombreux : 18,4%. Parmi ces jeunes, on compte 25% de demandeurs d'emploi et 24% d'enfants d'ouvriers quand la moyenne est à 18%. Le milieu social peut conditionner la difficulté à construire son projet. 1 jeune sur 5 rencontre des problèmes financiers. Ce chiffre monte à 25% pour les jeunes qui ont des parents ouvriers. La formation initiale devrait être gratuite pour tous et les problèmes financiers ne devraient pas intervenir dans la construction d'un avenir professionnel.



Analyse complète de la JOC sur notre Enquête orientation et Avenir pro des jeunes

Comment les jeunes réfléchissent leur projet professionnel ?

Les acteurs qui aident dans l'orientation

Premier constat alarmant : 40% des jeunes interrogés ne se sont adressés à aucun acteur institutionnel (COP, conseiller pôle emploi...) pour les aider dans leur orientation. Deuxième constat : il y a une diversité d'acteurs qui interviennent dans l'aide à la construction du projet professionnel. Bien que les conseillers d'orientation arrivent en tête avec 22,5% des jeunes qui disent s'être le plus adressés à eux dans la construction de leur projet professionnel, ils sont suivis de près par les professeurs avec 19%. Ces derniers ne sont pourtant pas des professionnels de l'orientation scolaire, leur formation leur permet de donner un coup de pouce aux élèves mais ne les forme pas à les aider à construire leur projet professionnel et ils n'ont pas l'obligation de se tenir informés des différentes offres et filières de formation. Le constat est encore plus questionnant pour pôle emploi/missions locales et les conseillers infos jeunesse qui représentent respectivement 7% et 2% des acteurs qui aident le plus les jeunes interrogés quand les responsables en entreprise apparaissent à 8%.

Concernant la qualité d'accueil et d'écoute, les jeunes interrogés sont satisfaits (60%), tous acteurs confondus. 77% des jeunes interrogés considèrent que les conseillers d'orientation connaissent bien le monde du travail et 74% considèrent qu'ils connaissent bien les différentes formations. Ceux qui répondent que les conseillers connaissent bien le monde du travail répondent aussi que les conseillers connaissent bien les formations (63%). En revanche, les jeunes sondés sont 84% à penser que les professeurs connaissent bien le monde du travail, c'est plus que pour les conseillers d'orientation.

Aujourd'hui, les jeunes soulignent la qualité de l'accompagnement qui est fait par les conseillers d'orientation. Mais quels moyens sont à leur disposition pour aider les jeunes ? A la question : « il avait du temps disponible pour m'aider », les jeunes sondés qui déclarent avoir été aidés par un conseiller d'orientation répondent « pas d'accord » à 41%. Les conseillers d'orientation ne disposent pas actuellement des moyens nécessaires pour proposer à tous les jeunes un accompagnement de qualité.

L'utilisation d'outils

2 jeunes sur 3 interrogés ont utilisé des outils (brochures, logiciel d'orientation, livret des compétences, web classeur...) dans la construction de leur projet professionnel. Les jeunes interrogés sont plus nombreux à avoir utilisé des outils qu'à s'être adressé à un acteur institutionnel. Si cela est significatif de l'autonomie et de la débrouillardise des jeunes face à leur orientation, il n'en reste pas moins qu'un écran d'ordinateur ou qu'une brochure de l'ONISEP n'interpellera jamais un jeune sur l'incohérence de certains choix. De plus en plus, les jeunes construisent donc leur orientation dans une solitude informatique. Sans doute ces outils ont été développés pour pallier à des besoins d'accompagnement humain, plus coûteux. De plus, une politique d'incitation à l'utilisation de ces outils en les intégrant au parcours d'orientation obligatoire au sein du système scolaire se développe (ex : admission post bac, web classeur...).

Parmi les jeunes sondés qui utilisent les outils, on retrouve une différence entre les étudiants, qui les utilisent à 72%, et les apprentis, qui les utilisent à 54%. Soit les étudiants ont plus d'outils à leur disposition pour les aider, soit ils ont plus besoin d'utiliser des outils que les autres car ils ne savent pas encore où et comment s'orienter. Ceci est précisé lorsque l'on voit que 23,5% d'étudiants ont choisi leur orientation en fonction d'une matière et non d'un métier, alors que la moyenne des autres catégories de jeunes est de 12,5%.

Les compétences extra-scolaires

46% des jeunes interrogés considèrent que les compétences qu'ils ont développées en dehors de l'école (engagement, loisirs...) ont eu un impact dans la construction de leur projet professionnel. L'éducation populaire, le milieu associatif (culturel, sportif...) ont donc une place importante dans la vie des jeunes qu'ils rejoignent et doivent avoir les moyens de continuer à agir auprès de ces jeunes.

Le choix de l'orientation

Le diplôme préparé est également révélateur de la manière dont se fait le choix. Plus le diplôme est élevé, moins le projet professionnel se construit en fonction d'un métier précis. Seul 25,88% des diplômés des grandes écoles ont construit leur projet en fonction d'un métier précis. Les formations académiques post-bac forment peu souvent à des métiers, mais à l'acquisition de savoirs au détriment des savoirs faire, contrairement aux BTS, DUT, Licences professionnelles... En revanche, les jeunes en apprentissage ou ayant fait un stage sont en moyenne 52% à avoir réfléchi leur avenir en fonction d'un métier précis. Le choix du métier semble se faire en fonction de la vision concrète, d'une approche réelle du monde du travail.

Les jeunes sondés qui disent avoir réfléchi leur avenir professionnel sans avoir d'idée précise sont peu nombreux : 18,4%. Malgré tout, nous pouvons souligner que parmi ces jeunes, on compte 25% de demandeurs d'emploi et 24% d'enfants d'ouvriers quand la moyenne est à 18%. Le milieu social peut donc conditionner la difficulté à construire le projet professionnel.

Les responsables en entreprise/tuteurs/maîtres de stage ont aidé 53,5% des jeunes qui disent avoir réfléchi leur avenir professionnel en fonction d'un métier précis.

Parmi les jeunes qui disent avoir réfléchi leur avenir sans avoir d'idée précise, ils sont 24% à avoir été aidés par des conseillers pôle emploi/mission locale.

Les obstacles à la construction du projet professionnel

Seulement 27% des jeunes interrogés déclarent n'avoir rencontré aucun obstacle dans la construction de leur avenir professionnel. Parmi ces 27%, une majorité de jeunes issus des milieux aisés : 30% d'enfants de patrons et 28% d'enfants de cadres.

Les difficultés qui ressortent principalement sont le manque d'informations (31%), le manque d'accompagnement (22%), les problèmes financiers (19%) et les résultats scolaires (18%).

Pour les jeunes qui ont été aidés par un conseiller pôle emploi/mission locale, 29% rencontrent un manque d'accompagnement contre 22% des autres jeunes.

1 jeune sur 5 rencontre des problèmes financiers. Ce chiffre monte à 25% pour les jeunes qui ont des parents ouvriers. La formation initiale devrait être gratuite pour tous et les problèmes financiers ne devraient pas intervenir dans la construction d'un avenir professionnel.

L'insuffisance des résultats scolaires ne représente que 18%. Mais ce sont 18% de trop. Le système scolaire devrait donner les moyens à tous les jeunes, peu importe leur milieu d'origine, de construire et d'atteindre ses objectifs. Aujourd'hui, certains jeunes issus de milieux aisés n'ont pas de bons résultats. Mais leurs parents ont les moyens de leur payer des cours particuliers pour qu'ils progressent. Là encore, ça pose la question de l'inégalité des chances.

Comment le mettent-ils en œuvre ?

Des contacts avec le monde du travail

Contrairement aux idées reçues, la formation scolaire permet d'avoir des liens avec le monde du travail. 80% des jeunes interrogés affirment avoir eu des contacts avec le monde professionnel. Concernant la forme de ces contacts, les stages arrivent largement en tête (85%). Nous pouvons toutefois nous poser la question de la durée et du contenu du stage. Peut-on considérer que le stage de découverte du monde professionnel de fin de collège est un vrai contact avec le monde professionnel ?

L'alternance en revanche représente seulement 8,2% des contacts avec le monde professionnel.

Les dispositifs de formation continue

A la question : « As-tu déjà eu recours ou compte tu avoir recours dans les années à venir à des dispositifs de formation continue (CIF, DIF, VAE...) ? », 44% des jeunes affirment ne pas connaître ces dispositifs. Seuls 8% des jeunes interrogés ont eu ou comptent avoir recours à ces dispositifs. Nous constatons une forme d'inégalité des chances. En effet, ce chiffre passe à 10% pour les enfants dont les parents sont cadres ou de professions intermédiaires. Concernant le diplôme, les constats sont alarmants. Parmi les 8%, on trouve 22% de diplômés à partir de Bac+2 contre 11% de diplômes de niveau 4 et 5 (BEP, CAP...) alors que tous les travailleurs doivent pouvoir accéder à la formation pour leur travail mais aussi pour eux, pour le plaisir d'apprendre et de construire des projets dans d'autres domaines professionnels ou non.

Le changement de métier, de formation

Seulement 15% des jeunes considèrent qu'il est facile de changer de métier ou de formation au cours de leur vie. La difficulté à changer est d'autant plus vraie pour les jeunes qui sont déjà dans le monde du travail : 50% des salariés du secteur public ou privé contre 45% des demandeurs d'emploi. En revanche, ceux qui ont déjà changé de métier ou de formation au cours de leur vie trouvent que c'est facile à 49%.

Les jeunes semblent donc être majoritairement dans une réticence, une peur de changer de métier ou de formation. Les difficultés exprimées par les jeunes quant aux changements de métier ou d'orientation viennent étayer notre constat :

- La peur de perdre des années de formation ou d'expérience professionnelle arrive largement en tête à 37%. Le contexte actuel de crise touche en priorité les jeunes. Ils représentent une importante part des demandeurs d'emploi (22% en 2012) et sont en première ligne des emplois précaires. Dans ce climat, la peur de l'instabilité prédomine chez les jeunes et changer de métier ou de formation représenterait un risque certain pour la majorité d'entre eux.
- Le manque de passerelles entre les filières (30%). COMPLEMENT
- Le manque d'offres de formation (28%). COMPLEMENT
- Le manque de financement pour se former (25%). COMPLEMENT

Un tableau qui diffère selon la tranche d'âge

Notre échantillon révèle une vraie différence entre la réalité des jeunes face à l'orientation et la formation professionnelle entre les moins de 23 ans et leurs aînés. Fin de la formation initiale et premier contact avec le monde du travail ? Prise d'autonomie et confrontation aux difficultés de la vie ? Les plus de 23 semblent sortir d'une forme d'illusion tant leur opinion est dissonante. Pour exemple seul 36% des jeunes de plus de 23 ans sont d'accord avec le fait que les conseillers avaient du temps pour les aider quel que soit le professionnel (COP, professeur, conseillé d'insertion en mission locale ou pôle emploi...) alors qu'ils sont plus de 50% chez les moins de 23. De même 36% des jeunes de plus de 23 ans considèrent que les professionnels qui les ont conseillés connaissaient bien les différentes formations alors que ce chiffre est de 51% chez les plus jeunes. Lorsque les jeunes de plus de 23 ans expriment leurs difficultés dans la construction de leur projet professionnel, ils sont 34% à dénoncer le manque d'accompagnement contre 19% des moins de 23, 36% des plus de 23 parle de problème financier contre 16% pour les moins de 23 ans !

Retours sur l'Enquête JOC 2012
« Orientation et avenir professionnel des jeunes »
Novembre 2012

Gérard MARQUIE / Joaquim TIMOTEO

Introduction

L'enquête de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) lancée en septembre 2012 a permis de recueillir plus de 18 000 questionnaires auprès de jeunes de 15 à 30 ans. Parmi ces derniers, les 15-18 ans représentent 55% de l'échantillon total. Il a été demandé à l'INJEP d'apporter un regard extérieur sur cette enquête et plus particulièrement sur l'analyse qu'en fait la JOC.

L'un des principaux intérêts du travail réalisé concerne à la fois le public interrogé et la méthodologie mise en place. Plus de 54% des jeunes répondants ont des parents¹ ouvriers, employés ou inactifs. Pour ceux qui travaillent, 67% des jeunes interrogés déclarent être ouvriers ou employés. Cette enquête a donc permis l'expression de jeunes que l'on entend peu dans la sphère publique. Les étudiants, le classement des grandes écoles, les résultats du Bac (souvent général mais beaucoup moins technologique ou professionnel) constituant plus souvent la Une de l'actualité en matière de jeunesse et d'éducation.

Cette enquête est aussi le reflet d'un engagement au sein d'une association qui va à l'encontre des représentations et des discours sur le désengagement des jeunes dans les espaces politiques ou associatifs. La passation des questionnaires a été en effet assurée en grande majorité par des jeunes bénévoles de l'association.

Concernant les résultats du questionnaire nous observons que certaines analyses se rapprochent ou se complètent avec les enseignements des travaux réalisés par l'INJEP² dans le domaine de l'information sur l'orientation. Notre analyse reste néanmoins prudente au regard d'un questionnaire ambitieux dont certaines parties ont pu nous paraître un peu éloignées des préoccupations des répondants les plus jeunes, ce malgré l'accompagnement mis en œuvre lors de la passation par les bénévoles de la JOC.

Nos observations concernent plus particulièrement 4 thèmes :

1 / Les jeunes et les acteurs de l'information sur l'orientation et de l'insertion professionnelle

La diversité des acteurs contactés par les jeunes confirme les observations faites lors d'enquêtes précédentes. Les enquêtes INJEP montrent que les personnes sollicitées sont avant tout des personnes dites de confiance qui peuvent être à la fois des professionnels de l'information, de l'insertion ou de l'orientation mais aussi d'autres acteurs choisis par les jeunes dans leur environnement proche : parents, amis, animateurs, éducateurs sportifs ... Cette observation peut aussi expliquer le nombre important de

¹ Réponse à la question : « quelle est/était la profession de celui de tes parents qui a les revenus les plus élevés ? »

² Les enseignements des travaux de l'INJEP figurent notamment dans le n°9 de la publication « jeunesse études synthèse » intitulé « orientation : les pratiques d'information des jeunes changent la donne » et disponible en ligne : www.injep.fr/IMG/pdf/Com_jes9.pdf

réponses : « aucun d'entre eux » (41%) à la question « Pour construire ton projet professionnel, à quelle personne t'es-tu le plus adressé ? »³. Il n'est donc pas certain qu'aucun contact ne soit sollicité, mais il s'avère que la relation de confiance prime sur le statut de la personne rencontrée.

Parmi les jeunes qui déclarent ne jamais avoir recours à des professionnels, les diplômés des grandes écoles et des écoles d'ingénieurs arrivent en tête (55% des choix), ce qui est peu surprenant au regard de la variété de l'offre d'information et de conseil : professionnels, internet, environnement proche et réseaux amicaux, salons ... À l'inverse, deux tiers des 15-18 ans annoncent avoir eu recours à un professionnel. Pour presque la moitié d'entre ces derniers il s'agit d'un conseiller d'orientation.

L'analyse de la JOC relève que 19% des répondants ont sollicité un professeur. Il faut rappeler que les professeurs principaux des collèges ont une responsabilité particulière dans l'orientation des élèves. Leurs missions sont notamment la coordination des actions éducatives en orientation ; le suivi individuel des collégiens et la médiation avec les familles ; l'accompagnement des élèves dans leurs choix. Ces missions sont confortées dans le cadre du PDMF⁴. La réforme du lycée renforce aussi le rôle des professeurs dans le domaine de l'orientation, plus particulièrement dans la réalisation de l'accompagnement personnalisé.

Des travaux en cours ou réalisés par l'INJEP⁵ montrent d'une part l'engagement de certains enseignants dans ce domaine mais aussi l'intérêt d'un accompagnement de ces derniers pour assurer ces nouvelles missions.

2/ L'utilisation d'outils dans la construction d'un projet professionnel

Comme pour la question précédente Il nous semble que la formulation de la question et la référence à la notion de « projet professionnel » entraînent des représentations variées chez les répondants compte tenu des différences d'âges au sein de l'échantillon.

L'analyse de la JOC relève que près des deux tiers des répondants ont utilisé des outils (brochures, logiciels d'orientation...) dans la construction de leur projet professionnel. Ce choix n'exclue pas le fait que les jeunes aient consulté un professionnel des domaines concernés. Parmi les répondants, ce sont les étudiants qui utilisent le plus l'ensemble des outils cités dans la question⁶ (72%). Il aurait été à ce sujet intéressant de connaître les outils prioritairement utilisés par les répondants.

On peut faire l'hypothèse que la place importante des outils d'information dans les pratiques des étudiants confirme d'autres enquêtes qui montrent que les jeunes aux profils plus favorisés ont tendances à cumuler les ressources : qu'il s'agisse de conseils, de supports matériels ou dématérialisés. Dans l'une des enquêtes réalisées par l'INJEP dans l'agglomération d'Angoulême⁷, ces jeunes ont été nommés « jeunes stratégies ». Ils combinent de manière organisée et inscrite dans le temps différentes pratiques : sélection d'informations sur Internet, maîtrise des ressources documentaires en général, recherche de contacts avec des professionnels compétents ...

À l'opposé, les « jeunes dépendants » développent un parcours plus chaotique. Ils rencontrent des difficultés dans la compréhension des messages écrits, se limitent aux premières ressources d'information

³ La formulation de la question et la référence à un projet professionnel a pu surprendre certains jeunes (notamment collégiens et lycéens) pour lesquels cette référence peut paraître éloignée.

⁴ Parcours de découverte des formations et des métiers

⁵ Evaluation d'une experimentation concernant l'information sur les métiers d'élèves de classes DP3 et DP6 dans l'agglomération de Tours. Evaluation d'un programme d'accompagnement visant à l'égalité des chances mis en place par une grande école de commerce et s'appuyant sur les professeurs référents dans des lycées du Val d'Oise.

⁶ Brochures, logiciel d'orientation, livret des compétences, web classeur...

⁷ « Les jeunes et l'information dans leur orientation et leur parcours personnel : enquête auprès de professionnels de jeunesse dans l'agglomération du Grand Angoulême » : INJEP/Halter-Marquié/avril 2009

disponibles. Ils dépendent de leurs difficultés à rechercher, décoder, exploiter l'information. Des professionnels évoquent aussi leur appétence pour accéder à l'information : « ce n'est pas l'information qui pose problème mais le chemin pour y accéder ».

Les difficultés ressenties par les jeunes dans la « construction de leur projet professionnel » sont aussi pointées par l'enquête de la JOC. A ce sujet, le manque d'information est exprimé de manière commune par les différentes catégories de répondants. Il faut rappeler que de manière récurrente, ce manque d'information est relevé par les jeunes à l'occasion des différentes enquêtes réalisées sur leurs attentes.

3 / Milieu social et effet-établissement

Genre ou milieu social influencent les choix d'orientation tout comme l'idée que les jeunes peuvent se faire de la « rentabilité » des études. Les représentations qu'ont les jeunes des métiers ou la confiance dans leurs propres capacités n'est pas non plus étranger au choix d'études plus ou moins longues. Le pourcentage élevé de jeunes invoquant l'idée d'un métier précis pour réfléchir à leur avenir est de ce point de vue, étonnant : 48% de jeunes encore scolarisés, 43% de ceux déjà entrés sur le marché du travail.

Des études récentes ont également montré combien l'établissement scolaire jouait un rôle dans les choix d'orientation. Selon qu'il est situé en centre-ville, en périphérie ou dans les quartiers populaires, l'établissement joue un rôle plus ou moins moteur dans les choix d'orientation que feront les jeunes à profils scolaires identiques. Cet effet-établissement ne doit pas être négligé même s'il ne peut être mesuré par l'enquête.

4/ les rapports entre jeunes, école, monde professionnel et métier

L'analyse de la JOC relève que plus on avance en âge, moins on a une idée précise de son avenir professionnel. La variable niveau de diplôme est aussi très significative. Elle nous indique notamment que plus le diplôme est élevé (diplôme de grande école ou école d'ingénieur : 26%, diplôme universitaire 2^e et 3^e cycle : 33%) plus le jeune exprime une difficulté à se situer par rapport à un métier dans son parcours d'orientation. Les incertitudes de l'avenir professionnel peuvent être en cause, mais également la complexité et l'évolution rapide des métiers.

Concernant les rapports entre l'école, le monde professionnel et les métiers, il est intéressant d'observer que 60% des enfants d'agriculteurs 58% des enfants d'ouvriers estiment que l'école leur a appris un métier. A l'inverse ils sont 44% à faire ce constat chez les enfants de cadres et professions intellectuelles.

L'analyse de la JOC relève que 80% des jeunes déclarent avoir eu des contacts avec le monde professionnel pendant leurs études. Les stages arriveraient largement en tête de ces contacts (85%), la JOC interrogeant l'intérêt des stages de fin de collège en classe de troisième.

Cette remarque pourrait suggérer une évaluation de l'impact de la « séquences d'observation en milieu professionnel » qui n'est obligatoire que depuis 2005 et se décline différemment en fonction des établissements. L'importance de l'accompagnement par les enseignants est notamment essentielle et conditionne l'intérêt de la séquence. Par ailleurs, les jeunes rencontrés par l'INJEP lors d'enquêtes quantitatives ou qualitatives montrent un grand intérêt pour le monde professionnel dans l'élaboration de leur projet d'orientation. Ils sont demandeurs de contacts avec de jeunes professionnels engagés depuis peu dans la vie professionnelle et susceptibles de leur faire partager un vécu proches de leurs préoccupations. Ils apprécient aussi de découvrir les métiers en action et donc de ne pas se limiter à des informations parfois superficielles transmises lors de salons ou lors de la venue de représentants d'entreprises dans les établissements.

En conclusion :

Les résultats de l'enquête de la JOC mettent en exergue des déterminants connus des processus d'orientation : âge, milieu social, relations, accompagnement, etc. Un éclairage territorialisé de ces phénomènes constituerait une avancée intéressante d'approfondissement des résultats obtenus. Ceci est d'autant plus vrai que les points évoqués sont au cœur des questionnements sur la mise en œuvre d'un service public de l'orientation tout au long de la vie. Les résultats reviennent ainsi sur trois dimensions qui s'inscrivent dans ce processus : l'information, l'accompagnement, la coordination.

La qualité et la diversité de l'information à disposition des jeunes sont la condition nécessaire mais non suffisante pour que les jeunes construisent leurs parcours d'orientation. La variété de l'offre de formation de proximité joue également un rôle déterminant.

La place de l'accompagnement demeure par ailleurs centrale dans le contexte de floraison des voies d'information (brochures, internet, forum, etc) face auxquelles les jeunes sont différemment dotés. Se pose ainsi la question de l'éducation à l'orientation qui doit permettre à chaque jeune d'avoir un choix éclairé. La diversité des acteurs qui interviennent ou sont sollicités dans ce cadre (COPsy, professeurs principaux conseillers des réseaux des missions locales, de l'information-jeunesse mais aussi les parents et les relations amicales) rappelle la complémentarité qu'il faut rechercher dans leurs apports.

Les différents niveaux d'intervention posent aussi la question de **leur coordination sur le territoire**. Les inégalités notamment territoriales d'accès aux services de l'orientation sont réelles et ne peuvent se résoudre uniquement par une offre d'information dématérialisée. L'orientation tout au long de la vie pose par ailleurs la question de l'articulation entre les différentes structures (CIO, missions locales, BIJ-PIJ, antenne Pôle emploi, etc) ainsi que de la mise en valeur des spécificités de chacune dans l'intérêt des usagers. Ici encore c'est la complémentarité et non leur mise en concurrence qui doit permettre d'assurer un conseil continu et de proximité à chaque jeune pendant et après sa période de scolarité.

Apprentis tous DEBOUT!

Quelle image pour l'apprentissage ?

Enquête de la JOC réalisée auprès de 1080 jeunes de 15 à 30 ans interrogés en septembre 2011.



Édito

L'apprentissage est au cœur de nombreux débats politiques. À gauche comme à droite, on prend peu à peu conscience de l'importance de cette voie de formation si souvent décriée. Mais si tout le monde a son mot à dire sur l'apprentissage, personne ne donne la parole aux premiers intéressés : les jeunes. La JOC a réalisé cette enquête nationale sur l'image de l'apprentissage auprès de 1080 jeunes de 15 à 30 ans. L'objectif est simple : faire connaître la vision que les jeunes ont eux-mêmes de l'apprentissage.

Les résultats sont marquants. La grande majorité des jeunes reconnaît que l'apprentissage est une formation intéressante, offrant une bonne insertion professionnelle et conduisant à des métiers passionnants. Mais, aux

yeux des jeunes, l'apprentissage reste une voie de seconde zone pour ceux qui n'ont pas les moyens de suivre des formations générales. Une voie et des métiers difficiles d'accès, usants, mal payés, ne laissant que peu de temps pour les loisirs et la vie personnelle. Pire, 68,3 % des jeunes interrogés pensent que les apprentis ne sont ni entendus, ni respectés dans la société. Cette enquête inédite montre bien que les campagnes de publicités ne suffiront pas à changer l'image de l'apprentissage. Reconnaissance, salaire, conditions de travail et d'étude, logement, offre d'apprentissage... sont autant de sujets qui demandent de vrais changements pour que l'apprentissage et les apprentis soient enfin reconnus à leur juste valeur.

STÉPHANE HAAR
PRÉSIDENT NATIONAL DE LA JOC



Contact presse

Asmahàn BAUCHET
01 49 97 00 18
ou 06 80 13 74 83
asmahan.bauchet@joc.asso.fr

Apprentis tous debout ! L'évènement.

Le 1^{er} mai 2012, les apprentis vont enfin prendre la parole ! 200 jeunes seront réunis à Paris pour améliorer leurs conditions de vie et de travail. La JOC, première association nationale d'apprentis veut permettre, grâce à cet évènement, de les imposer au cœur du débat sur l'apprentissage. Des tables-rondes, en présence des apprentis, de chefs d'entreprise, de syndicalistes où plusieurs thématiques y seront abordées : les relations apprentis/syndicats, la place de l'apprenti au sein de l'entreprise, l'apprenti et le travail bien fait, l'image de l'apprentissage aujourd'hui... L'objectif de cette rencontre est de trouver de vraies solutions aux problématiques rencontrées par les apprentis en termes de conditions de vie et de travail. L'occasion entre les deux tours de la présidentielle d'interpeller les candidats sur la question de l'apprentissage.

Mardi 1^{er} mai, de 9h à 17h30

Centre Maurice RAVEL

6, avenue Maurice Ravel, 75012 Paris

Point presse prévu à 10h30 sur le site de l'événement.

L'enquête

Quelle image pour l'apprentissage ? C'est le thème de la nouvelle enquête de la JOC. Une démarche fidèle au mouvement : établir des constats, donner la parole aux jeunes et chercher des solutions concrètes pour changer la donne. L'enquête a été réalisée auprès d'un public de 1080 jeunes de 15 à 30 ans interrogés dans la rue par les bénévoles de la JOC et sur Internet en septembre 2011.

➊ Une filière connue, défendue par les apprentis

À la question « connais-tu les filières d'apprentissage et leurs débouchés ? », les jeunes sondés répondent oui à 72,6%. Les jeunes ont globalement le sentiment de bien connaître les filières d'apprentissage et leurs débouchés. Apprentis et anciens apprentis sont les premiers promoteurs de filière : sur les 85,9% de jeunes qui affirment connaître des apprentis ou des anciens apprentis, 82,9% affirment que ces apprentis leur renvoient une bonne ou une très bonne image de l'apprentissage.

➋ Les jeunes intéressés par l'apprentissage y renoncent

Près d'un jeune sur deux (46,1%) affirme avoir pensé à faire un apprentissage au cours de sa vie. Parmi eux : 46,2% ont suivi une formation en apprentissage et 53,8% d'entre eux y ont finalement renoncé. Ils se sont détournés de l'apprentissage pour plusieurs raisons : 36,6% d'entre eux car ils ont changé par eux-mêmes de projet professionnel. Une autre part des jeunes a dû y renoncer à cause de l'opposition de leurs parents, enseignants ou conseillers d'orientation (10,5%) et surtout à cause de l'impossibilité de trouver un patron (17,9%). Pour les jeunes qui ont un projet sérieux d'apprentissage, c'est donc avant tout la recherche de patron qui reste problématique.

⊗ L'entrée en apprentissage

Un choix par défaut ?

Pour 31,3% des jeunes interrogés l'apprentissage reste une filière pour les élèves qui n'ont pas les moyens de suivre une formation générale.

Le parcours du combattant

36% des jeunes affirment qu'il est facile de trouver une formation en Centre de Formation des Apprentis (CFA), ce sont principalement les apprentis (62,5%) et les stagiaires (50%) qui affirment cette opinion. Le principal obstacle reste le fait de trouver une entreprise où réaliser son apprentissage puisque seulement 14,3% des jeunes interrogés affirment qu'il est facile de trouver un maître d'apprentissage tandis que 61,1% d'entre eux affirment le contraire. Cette opinion est partagée par tous les jeunes quel que soit leur statut, y compris les apprentis (58,1%).



Julien, 17 ans, CAP mécanique : « *C'est compliqué de trouver un patron ! Pour ma première année de CAP, j'ai sollicité une cinquantaine de garage et personne n'a voulu de moi. J'ai fini par trouver au dernier moment ! Pour ma deuxième année, j'ai été aidé par mon CFA. C'est dur, les patrons ne nous font pas confiance, comme s'ils avaient peur qu'on fasse des conneries.* »

⊗ La vision des jeunes sur l'apprentissage

Une formation passionnante

Pour 61,3% des sondés, les apprentis font une formation passionnante. Ce sont principalement les stagiaires (87,5%) et les apprentis (78,1%) qui l'affirment.

Des conditions de travail décourageantes

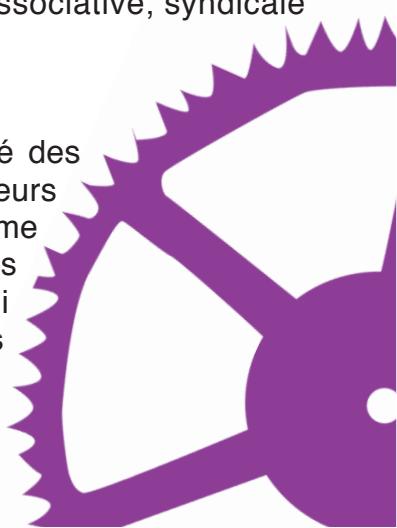
Les conditions de travail et le salaire des apprentis ne sont pas à la hauteur de l'intérêt de la formation : 54,2% des jeunes interrogés considèrent que les apprentis n'ont pas de bonnes conditions de travail. Cette opinion n'est pas contrebalancée par le niveau de rémunération puisque seuls 18,3% des jeunes considèrent que les apprentis sont bien payés et 70% affirment le contraire. Cette opinion négative sur le salaire des apprentis est partagée par la majorité des jeunes. La rémunération mensuelle d'un apprenti va de 25% du SMIC (soit 349,59 €) jusqu'au SMIC (soit 1 090,73 €).

Des conditions de vie peu attrayantes

Seulement 12% des jeunes sondés affirment que les apprentis ont facilement accès à un logement, ils sont 58,7% à penser le contraire. 38,3% des jeunes affirment que les apprentis n'ont pas facilement accès aux loisirs et à la culture. Par contre, 44,8% des jeunes affirment que les apprentis peuvent facilement s'engager dans la vie associative, syndicale et politique.

L'apprenti : ni entendu, ni respecté dans la société

Le point le plus marquant de cette enquête est que la grande majorité des jeunes pense que les apprentis ne sont respectés et entendus ni par leurs employeurs (60,5%), ni par la société (68,3%). L'apprenti est perçu comme étant un subalterne qui ne compte pas dans la vie de l'entreprise ou dans la vie sociale et politique. Le fait que les apprentis ne sont représentés ni dans les instances dirigeantes des CFA, ni dans les entreprises, ni dans les institutions de la République n'y est sûrement pas pour rien !



⊗ Les débouchés

La clé vers l'emploi stable

Pour les jeunes l'emploi stable est la clé indispensable pour construire sa vie. Pour 65,6% des jeunes sondés l'apprentissage permet de trouver un emploi stable rapidement. Ce sont les apprentis (84,4%) et les salariés du secteur privé (73,9%) qui placent le plus d'espoir d'un emploi stable dans l'apprentissage. C'est très clairement le point fort de l'image de l'apprentissage, dans un monde où le CDI est le sésame vers une vie réussie.



Geoffroy, 22 ans, ancien apprenti : « *C'est vrai, les apprentis ont accès à un emploi stable rapidement... mais à quelles conditions ?! Après trois ans d'apprentissage, j'ai refusé un contrat en CDI à la fin de mon apprentissage car mon entreprise (multinationale) m'a proposé 1466 € brut par mois après 3 ans d'expérience et un BAC+2. C'est dévalorisant pour l'expérience acquise ! Je suis aujourd'hui dans la société où j'ai effectué ma 1^{re} année d'apprentissage, en CDI.* »

Des métiers épanouissants et respectés dans la société...

Pour les trois quart des jeunes interrogés (76,1%) l'apprentissage conduit à des métiers passionnants et épanouissants. Cette opinion est majoritaire dans toutes les strates de la jeunesse. Pour 50,2% des jeunes sondés, l'apprentissage conduit à des métiers valorisants et respectés dans la société. Ce sont surtout les apprentis (81,3%) et les indépendants sans salariés (85,8%) qui partagent cette opinion.

...mais usants, ne laissant pas de temps libre

L'apprentissage garde l'image d'un tremplin vers des métiers durs : 68,3% des jeunes affirment que l'apprentissage conduit à des métiers usants et durs physiquement. Et 52,2% des jeunes interrogés considèrent que l'apprentissage ne conduit pas à des métiers offrant de bonnes conditions de travail. Ces métiers sont aussi vus comme étant très accaparants : seuls 23,7% des jeunes sondés affirment que l'apprentissage conduit à des métiers qui laissent du temps libre.

Des salaires au rabais

Seulement 31,5% des jeunes interrogés considèrent que l'apprentissage conduit à des métiers bien payés et 55% affirment le contraire. Même les apprentis ne sont que 53,1% à penser que leur voie les conduit vers un emploi rémunérateur.

La JOC c'est quoi ?

La JOC, c'est la Jeunesse Ouvrière Chrétienne : une association de 10 000 garçons et filles de milieux populaires âgés de 15 à 30 ans. Ensemble, ils discutent, réfléchissent et agissent pour avoir prise sur ce qu'ils vivent et changer ce qui ne va pas autour d'eux et dans la

société. Les initiatives qu'ils mènent touchent à toutes les dimensions de leur vie : boulot, fric, logement, santé, loisirs... Avec 120 fédérations locales, la JOC est la seule association nationale de jeunes de milieux populaires. Elle est gérée et animée par les jeunes eux-mêmes.

Contact presse

Asmahàn BAUCHET
01 49 97 00 18
ou 06 80 13 74 83
asmahan.bauchet@joc.asso.fr